

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RENSEIGNEMENTS

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'UN.E DEUXIÈME SOLISTE DES PREMIERS VIOLONS— 1 POSTE,
2^{ème} CATÉGORIE

ÉPREUVES : MARDI 25 AVRIL 2023 À 9H

SALLE LES ARLUCS, 24/26 AVENUE DES ARLUCS — 06150 CANNES LA BOCCA

Prise de fonction dès que possible — Salaire brut mensuel : 3 239,52 euros

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Email :

Téléphone :

Situation ou fonction actuelle :

Fonctions antérieures :

Diplômes :

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Pour être admis à concourir, les candidats doivent fournir les documents suivants :

- une photocopie d'une pièce justificative d'identité en cours de validité,
- si vous êtes originaire de pays autres que ceux de l'Union Européenne et que vous possédez une carte de résident ou titre de séjour en cours de validité, merci d'en fournir une copie au moment de l'inscription,
- un curriculum-vitae.

En cas de réussite au concours d'un candidat étranger à l'Union Européenne, l'embauche sera soumise à l'obtention du permis de travail ; **le candidat s'engage à effectuer les démarches auprès de l'administration dans les 3 mois.**

Les répétitions avec pianiste auront lieu la veille du concours, soit le lundi 24 avril 2023.

La durée des répétitions avec pianiste sera de 10 minutes environ par candidat. Tous les candidats désirant répéter avec pianiste devront impérativement prendre un rendez-vous auprès d'Elena Gallo avant le 18 avril 2023 :

elena.gallo@orchestre-cannes.com

Voulez-vous répéter avec un pianiste accompagnateur la veille du concours ? Oui Non

Comment avez-vous eu connaissance de l'annonce du concours :

Conservatoire Site Orchestre Relations Musicalchairs AFO

Cité de la musique Facebook Muvac Autre

Je déclare accepter les conditions mentionnées dans le règlement du concours, dont j'ai préalablement pris connaissance dans l'avis de concours.

Date : Signature du candidat :